

Présentation

Bertrand Gervais

Volume 15, numéro 2 (44), hiver 1990

Pratiques illicites

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/200831ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/200831ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0318-9201 (imprimé)

1705-933X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Gervais, B. (1990). Présentation. *Voix et Images*, 15(2), 166–167.

<https://doi.org/10.7202/200831ar>

Présentation

par Bertrand Gervais, Université du Québec à Montréal

Rien n'est plus éphémère, rien n'est plus inconstant que les pratiques illicites. Comme des mirages, elles disparaissent dès qu'on s'en approche. Terme évocateur, il appelle des images romantiques d'étrangeté, d'extravagance, et bien sûr de bravoure. Mais, comme tout exotisme, celui-ci pâlit à l'étude. Expliquer revient à récupérer, à récuser, à recurer. L'illicite devrait rester de l'ordre du non-dit.

Comme des mirages encore, les pratiques illicites n'existent pas... en soi. Elles se posent en relation à une norme. La loi. La morale. L'institution. C'est avant tout comme jugement qu'elles sont présentées. Et un jugement sévère, puisque c'est la mise au ban. Faire un dossier sur les pratiques illicites, c'est mettre à nu les normes dans ce qu'elles font de mieux : régir. Ce pouvoir, qui les définit et qu'en retour elles modèlent, forme notre corps social. Il délimite notre territoire. Ce qui en fait partie, ce qui est exclu. La métaphore de l'espace n'est pas vaine, elle permet de poser l'illicite comme excentrique. Non seulement ce qui attire l'attention par sa singularité, mais surtout ce qui est loin du centre, ce qui a été rejeté, à la périphérie, là où l'étranger subsiste.

Les articles de ce dossier (lui, tout à fait conforme aux normes, hélas!) présentent quelques pratiques dites illicites. L'entrevue avec J.-Z.-Léon Patenaude a pour objet son fonds de littérature érotique et les sociétés secrètes. Il faut regretter le départ de cet homme mort trop jeune, en juillet 1989. Que ce numéro lui soit dédié. L'essai de Pierre Hébert porte sur les premiers balbutiements d'une censure religieuse au Québec, au début du XIX^e siècle. Celui de Marilyn Randall, sur le plagiat et l'institutionnalisation des textes plagiaires en littérature. Jeanne Demers et Line McMurray interprètent des graffiti, s'interrogent sur leur forme et leur statut dans notre société. Richard Saint-Gelais fait une lecture, elle, subversive, d'un inventaire de l'illustre Inconnu, qui aurait semble-t-il assisté à l'inhumation définitive de l'histoire de l'art ! Enfin, Richard Saint-Germain dresse une liste des livres et des titres qui ont subi un «rejaquetage» quelque peu illégal. La liste s'arrête là, on aurait aimé qu'elle se continue encore longtemps.

Certains penseront que la récolte n'est pas assez explosive. Qu'il manque de l'action. Je sais que les sens émoussés par les assauts répétés du «tabloïd TV» réclament toujours plus de scandale, plus de sensations. Notre société, toujours très permissive, a forcé l'illicite dans ses derniers retranchements, dans la violence. C'est une frontière que j'ai préféré ne pas franchir. Quoi? De la censure!!! Il ne faut pas confondre illicite et mauvais goût.